|  |
| --- |
| **MARCHE PUBLIC DE SERVICES**  **PROCEDURE n° 2025099**  **REGLEMENT DE CONSULTATION**  **ANNEXE 4 : Cadre de mémoire technique (CMT)**  **Le pouvoir adjudicateur :**  CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L’IMAGE ANIMEE (CNC)  291 Boulevard Raspail  75765 Paris cedex 14  **Objet du Marché public :**  Le présent marché a pour objet la **location et la gestion logistique d’appartements** destinés à héberger les équipes et invités du Centre national du cinéma et de l’image animée (CNC) lors du Festival de Cannes. |

Le présent document constitue le cadre de réponse technique du marché. Le document sert de notation aux critères portant sur la valeur technique.

Le candidat doit proposer une offre conforme aux exigences formulées dans le dossier de consultation. A défaut, son offre est déclarée irrégulière et est susceptible d’être rejetée pour ce motif.

Les réponses au présent document valent engagement de la part du candidat quant aux modalités, charges et délais à respecter.

Le candidat est tenu de présenter son offre technique et méthodologique en renseignant le présent CMT ou en présentant un mémoire technique respectant le plan ci-dessous.

[1. PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DES EVENTUELS COTRAITANTS ET SOUS-TRAITANTS 3](#_Toc212026615)

[2. QUALITÉ DES APPARTEMENTS 4](#_Toc212026616)

[2.1. Localisation des appartements 4](#_Toc212026617)

[2.2. Confort et équipement des appartements 4](#_Toc212026618)

[3. QUALITÉ DE SERVICE 5](#_Toc212026619)

[3.1. Méthodologie de réservation 5](#_Toc212026620)

[3.2. Missions du contact attribué lors du Festival de Cannes 6](#_Toc212026621)

[3.3. Continuité de service 7](#_Toc212026622)

[4. DÉVELOPPEMENT DURABLE 8](#_Toc212026623)

[4.1. Performance énergétique des appartements 8](#_Toc212026624)

[4.2. Produits d’entretien et gestion des déchets 8](#_Toc212026625)

[4.3. Pratiques durables pour l’intendance 9](#_Toc212026626)

[5. AUTRES ELEMENTS 10](#_Toc212026627)

# **PRESENTATION DE LA STRUCTURE ET DES EVENTUELS COTRAITANTS ET SOUS-TRAITANTS**

Le candidat est invité à présenter sa structure et, en cas de co-traitance et/ou de sous-traitance :

* Les prestations exécutées par chaque cotraitant,
* Les prestations exécutées par chaque sous-traitant, y compris ceux des cotraitants.

En cas de co-traitance et/ou de sous-traitance, le candidat est également invité à joindre à son offre le ou les formulaires DC4 dument complétés.

|  |
| --- |
| **Réponse du candidat :** |

# **QUALITÉ DES APPARTEMENTS**

Le candidat est invité à présenter :

## Localisation des appartements

Pour chaque appartement proposé dans la partie forfaitaire et dans le BPU, le candidat donne une adresse précise. Les appartements proposés sont le plus proche possible du palais des festivals.

|  |
| --- |
| **Réponse du candidat :** |

## Confort et équipement des appartements

Pour chaque appartement proposé dans la partie forfaitaire et dans le BPU, le candidat détaille au maximum les équipements proposés, la taille de l’appartement, s’il est sur cour ou sur rue, etc. Les appartements doivent correspondre au plus proche à la description fournie par le CNC.

|  |
| --- |
| **Réponse du candidat :** |

# **QUALITÉ DE SERVICE**

Le candidat est invité à présenter :

## Méthodologie de réservation

Le candidat est invité à présenter :

* Son processus de réservation des appartements (simplicité, rapidité, réactivité).
* Ses engagements en termes de délais, notamment :
  + Délai de disponibilité des appartements proposés (renseigné la colonne prévue à cet effet dans le BPU)
  + Délai de proposition d’un nouvel appartement

|  |
| --- |
| **Réponse du candidat :** |

## Missions du contact attribué lors du Festival de Cannes

Le candidat est invité à présenter :

* Le référent dédié sur site en joignant son CV en annexe.
* L’étendue de ses missions (coordination, résolution des problèmes, etc.).
* Ses engagements en matière de disponibilité et de réactivité.

|  |
| --- |
| **Réponse du candidat :** |

## Continuité de service

Le candidat est invité à présenter :

* Les moyens mis en place pour assurer une disponibilité permanente (astreinte, double contact, outils de suivi).
* Les modalités de gestion des imprévus et plan de relogement.

|  |
| --- |
| **Réponse du candidat :** |

# **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## Performance énergétique des appartements

Le candidat est invité à présenter :

* La classe DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) des logements proposés.
* Ses engagements à privilégier des appartements à faible consommation énergétique en cas remplacement d’appartement.

|  |
| --- |
| **Réponse du candidat :** |

## Produits d’entretien et gestion des déchets

Le candidat est invité à présenter :

* En matière de nettoyage, ses engagements en matière d’utilisation de produits écolabellisés (Le candidat est invité à produire la liste exhaustive des produits utilisés pour le nettoyage et indiqué pour chacun s’il dispose d’un écolabel ou non. Le candidat précise l’écolabel).
* Les modalités de tri et de valorisation des déchets.

|  |
| --- |
| **Réponse du candidat :** |

## Pratiques durables pour l’intendance

Le candidat est invité à présenter :

* L’utilisation de linge responsable (labels certifiés).
* Les modalités de lavage écoresponsable des linges (limitation de la consommation en eau, emploi de produits écolabellisés…).
* Les modes de déplacement doux (véhicules hybrides/électriques, etc.).

|  |
| --- |
| **Réponse du candidat :** |

# **AUTRES ELEMENTS**

Le candidat peut présenter tout autre élément jugé utile à son offre. Il est notamment invité à renseigner les éléments suivants :

* Les coordonnées de la personne désignée pour représenter le Titulaire dans le cadre de l’exécution du marché ;
* Ses horaires d’ouvertures.

|  |
| --- |
| **Réponse du candidat :** |